

République française
Département de la Réunion
Arrondissement de Saint-Pierre



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU SUD
ENTRE-DEUX – LE TAMPON – SAINT-JOSEPH – SAINT-PHILIPPE

COMPTE-RENDU
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU
VENDREDI 01 MARS 2019

L'an deux mille dix-neuf, le premier du mois de mars à neuf heures et trente-cinq minutes, en application des articles L.2121-7, L.2121-8 et L. 5211-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), se sont réunis dans la salle des fêtes du 12^{ème} km sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Sud, légalement convoqués le 21 février 2019, sous la présidence de Monsieur André THIEN AH KOON.

ETAIENT PRESENTS

- Commune du Tampon -

André THIEN AH KOON, Jacquet HOARAU, Pierre ROBERT, Marie-Noëlle DEURVEILHER-PAYET, Jacqueline FRUTEAU-BOYER, Albert GASTRIN, José PAYET, Monique BENARD-DESLAIS, José CLAIN, Emmanuelle HOARAU, Anissa LOCATE, Daniel MAUNIER, Laurence MONDON, Rito MOREL, Marie France RIVIERE, François ROUSSEY, Marcelin THELIS, Catherine TURPIN.

- Commune de Saint-Joseph -

Patrick LEBRETON, Harry MUSSARD, Blanche Reine JAVELLE, Henri-Claude HUET, Axel VIENNE, Jean-Daniel LEBON, Henri-Claude YEBO.

Alin GUEZELLO, Priscilla PAYET.

- Commune de l'Entre-Deux –

Isabelle PARIS-GROSSET, André DUPREY, Bachil VALY.

- Commune de Saint-Philippe –

Olivier RIVIERE, Clarita TURPIN.

REPRESENTES-PROCURATION**- Commune du Tampon -**

Bernard PAYET (*représenté par François ROUSSEY*), Jessica SELIER (*représentée par Emmanuelle HOARAU*).

- Commune de Saint-Joseph -

Inelda BAUSSILLON (*représentée par Henri-Claude YEBO*), Gilberte GERARD (*représentée par Jean-Daniel LEBON*), Christian LANDRY (*représenté par Henri-Claude HUET*), Rose Andrée MUSSARD (*représentée par Blanche-Reine JAVELLE*), Raymonde VIENNE (*représentée par Axel VIENNE*).

ETAIENT ABSENTS**- Commune du Tampon -**

Denise BOUTET TSANG CHUN SZE, Mimose DIJOUX RIVIERE.
Colette FONTAINE, Jean-Jacques VLODY.

- Commune de Saint-Joseph -

Marie-Jo LEBON, Marie-Andrée LEJOYEUX, Harry-Claude MOREL.
Harry MALET, François RIVIERE.

Les membres présents formant la majorité de ceux en exercice, le Président ouvre la séance. Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, l'Assemblée procède à la nomination du Secrétaire de séance. A l'unanimité, Madame Laurence MONDON a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Ordre du jour :

- AFF01-20190301 :** Approbation du procès-verbal du Conseil communautaire du 14 décembre 2018
- AFF02-20190301 :** Rapport sur la situation territoriale et interne de la CASUD en matière de Développement Durable
- AFF03-20190301 :** SPL OTI du Sud – Changement du siège social
- AFF04-20190301 :** Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB) 2019
- AFF05-20190301 :** Acquisition de 20 véhicules de transport en commun par le biais de la Centrale d'Achat du Transport Public
- AFF06-20190301 :** Réservoir Farjeaux sur la Commune de L'Entre-Deux - Régularisation foncière
- AFF07-20190301 :** Aménagement de la rue Jean Albany à Saint-Joseph – Convention de maîtrise d'ouvrage unique relative aux travaux d'assainissement des eaux usées
- AFF08-20190301 :** Aménagement de la rue Henry Payet à Saint Joseph – Convention de maîtrise d'ouvrage unique relative aux travaux d'assainissement des eaux usées
- AFF09-20190301 :** Opération de confortement et de sécurisation du barrage du Bras de la Plaine - Convention de partenariat entre le Département de La Réunion et la CASUD
- AFF10-20190301 :** Réhabilitation de la zone d'activité des Trois Mares - Approbation du projet d'investissement et du plan de financement de l'opération au titre des aides de la Région et du FEDER dans le cadre du sous-programme ITI
- AFF11-20190301 :** PLHI - Observations de l'Etat – Approbation définitive du PLHI 2018/2023 - Publication
- AFF12-20190301 :** Taxe de séjour – Précisions de la tarification
- AFF13-20190301 :** ZAE du 19^{ème}/20^{ème} km à la Plaine des Cafres sur la Commune du Tampon – Lancement d'une étude préliminaire
- AFF14-20190301 :** Subvention à l'association Audace : Soutien aux contrats PEC d'urgence
- AFF15-20190301 :** Élimination de documents d'archives

AFFAIRE N° 01 - 20190301	APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 DECEMBRE 2018
---------------------------------	--

Entendu l'exposé du Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil communautaire,

Réuni le vendredi premier mars deux mille dix-neuf, à neuf heures et trente-cinq minutes, à la salle des fêtes du 12^{ème} km, sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade,

Le quorum étant atteint,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve le procès-verbal de la séance du Conseil communautaire du 14 décembre 2018,**
- **autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire.**

AFFAIRE N° 02 - 20190301	RAPPORT SUR LA SITUATION TERRITORIALE ET INTERNE DE LA CASUD EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE
---------------------------------	---

Entendu l'exposé du Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil communautaire,

Réuni le vendredi premier mars deux mille dix-neuf, à neuf heures et trente-cinq minutes, à la salle des fêtes du 12^{ème} km, sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade,

Le quorum étant atteint,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve le rapport sur la situation territoriale et interne de la CASUD en matière de développement durable,**
- **autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire.**

AFFAIRE N° 03 - 20190301	SPL OTI DU SUD – CHANGEMENT DU SIEGE SOCIAL
---------------------------------	--

Entendu l'exposé du Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil communautaire,

Réuni le vendredi premier mars deux mille dix-neuf, à neuf heures et trente-cinq minutes, à la salle des fêtes du 12^{ème} km, sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade,

Le quorum étant atteint,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve que l'immatriculation du siège de la SPL OTI du Sud, soit déclarée à Paris,**
- **autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire.**

AFFAIRE N° 04 - 20190301	RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES (ROB) 2019
---------------------------------	--

Entendu l'exposé du Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil communautaire,

Réuni le vendredi premier mars deux mille dix-neuf, à neuf heures et trente-cinq minutes, à la salle des fêtes du 12^{ème} km, sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade,

Le quorum étant atteint,

Après en avoir débattu, à l'unanimité,

- adopte les orientations générales pour le budget de 2019,
- autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

AFFAIRE N° 05 - 20190301	ACQUISITION DE 20 VÉHICULES DE TRANSPORT EN COMMUN PAR LE BIAIS DE LA CENTRALE D'ACHAT DU TRANSPORT PUBLIC
---------------------------------	---

Affaire retirée de l'ordre du jour.

AFFAIRE N° 06 - 20190301	RÉSERVOIR FARJEAUX SUR LA COMMUNE DE L'ENTRE-DEUX - RÉGULARISATION FONCIÈRE
---------------------------------	--

Entendu l'exposé du Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil communautaire,

Réuni le vendredi premier mars deux mille dix-neuf, à neuf heures et trente-cinq minutes, à la salle des fêtes du 12^{ème} km, sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade,

Le quorum étant atteint,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- décide d'acquérir une partie de la parcelle cadastrée « AS 1249 », d'une superficie d'environ 1 112 m² sise à L'Entre-Deux au prix de 61 160 € HT, en vue de la régularisation de la présence du réservoir Farjeaux,
- décide d'acquérir une partie de la parcelle cadastrée « AS 1553 », d'une superficie d'environ 150 m² sise à L'Entre-Deux au prix de 8 250 € HT, en vue de la régularisation de la présence du réservoir Farjeaux,
- autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer tous les actes nécessaires à la réalisation de ce transfert de propriété et à la passation des écritures comptables.

AFFAIRE N° 07 - 20190301	AMENAGEMENT DE LA RUE JEAN ALBANY A SAINT-JOSEPH – CONVENTION DE MAITRISE D'OUVRAGE UNIQUE RELATIVE AUX TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES
--------------------------	--

Entendu l'exposé du Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil communautaire,

Réuni le vendredi premier mars deux mille dix-neuf, à neuf heures et trente-cinq minutes, à la salle des fêtes du 12^{ème} km, sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade,

Le quorum étant atteint,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- approuve l'institution d'une maîtrise d'ouvrage unique pour la réalisation de l'opération et le projet de convention y afférent, à intervenir entre la Commune de Saint-Joseph et la CASUD,
- approuve la participation prévisionnelle de la CASUD à hauteur de 168 714, 50 € HT,
- autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

AFFAIRE N° 08 - 20190301	AMENAGEMENT DE LA RUE HENRY PAYET A SAINT-JOSEPH – CONVENTION DE MAITRISE D'OUVRAGE UNIQUE RELATIVE AUX TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES
--------------------------	--

Entendu l'exposé du Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil communautaire,

Réuni le vendredi premier mars deux mille dix-neuf, à neuf heures et trente-cinq minutes, à la salle des fêtes du 12^{ème} km, sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade,

Le quorum étant atteint,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve l'institution d'une maîtrise d'ouvrage unique pour la réalisation de l'opération et le projet de convention y afférent, à intervenir entre la Commune de Saint-Joseph et la CASUD,**
- **approuve la participation prévisionnelle de la CASUD à hauteur de 40 000 € HT,**
- **autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire.**

AFFAIRE N° 09 - 20190301	OPÉRATION DE CONFORTEMENT ET DE SÉCURISATION DU BARRAGE DU BRAS DE LA PLAINE - CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION ET LA CASUD
--------------------------	--

Entendu l'exposé du Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil communautaire,

Réuni le vendredi premier mars deux mille dix-neuf, à neuf heures et trente-cinq minutes, à la salle des fêtes du 12^{ème} km, sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade,

Le quorum étant atteint,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve la convention entre le Département de la Réunion et la Communauté d'Agglomération du Sud dans le cadre de l'opération de confortement du barrage du Bras de la Plaine,**
- **autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire.**

AFFAIRE N° 10 - 20190301	REHABILITATION DE LA ZONE D'ACTIVITE DES TROIS MARES - APPROBATION DU PROJET D'INVESTISSEMENT ET DU PLAN DE FINANCEMENT DE L'OPERATION AU TITRE DES AIDES DE LA REGION ET DU FEDER DANS LE CADRE DU SOUS-PROGRAMME ITI
---------------------------------	---

Entendu l'exposé du Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil communautaire,

Réuni le vendredi premier mars deux mille dix-neuf, à neuf heures et trente-cinq minutes, à la salle des fêtes du 12^{ème} km, sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade,

Le quorum étant atteint,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve le programme de travaux pour la réhabilitation de la ZAE des Trois-Mares,**
- **approuve le plan de financement prévisionnel de l'opération, « Réhabilitation de la zone d'activité des Trois-Mares sur la Commune du Tampon » pour un montant total de 4 070 776,50 € HT,**
- **autorise le Président ou le Vice-Président délégué, à solliciter la subvention d'un montant de 3 200 000 € HT auprès de la Région Réunion au titre du FEDER dans le cadre du sous-programme ITI 2018/2020,**

- autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer tout document ou pièce se rapportant à cette affaire et notamment ceux nécessaires au bon déroulement de ce dossier, en particulier toute demande d'autorisation administrative et réglementaire, ainsi que les marchés de services et travaux y afférent.

AFFAIRE N° 11 - 20190301	PLHI - OBSERVATIONS DE L'ETAT – APPROBATION DEFINITIVE DU PLHI 2018/2023 - PUBLICATION
--------------------------	---

Entendu l'exposé du Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil communautaire,

Réuni le vendredi premier mars deux mille dix-neuf, à neuf heures et trente-cinq minutes, à la salle des fêtes du 12^{ème} km, sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade,

Le quorum étant atteint,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- prend acte des observations de l'État sur la proposition de PLHI amendé du 18 mai 2018 affaire n° 20-20180518,
- décide d'adopter le PLH amendé pour la période 2018-2023,
- décide d'appliquer les préconisations et dispositions exprimées par l'État dans son avis en annexe,
- autorise le Président à faire la publicité et la publication du PLHI, l'affichage et le suivi (bilan annuel, triennal et final) comme le prévoit le CHH,
- autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

AFFAIRE N° 12 - 20190301	TAXE DE SEJOUR – PRECISIONS DE LA TARIFICATION
--------------------------	---

Entendu l'exposé du Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil communautaire,

Réuni le vendredi premier mars deux mille dix-neuf, à neuf heures et trente-cinq minutes, à la salle des fêtes du 12^{ème} km, sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade,

Le quorum étant atteint,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve les modalités d'instauration de la taxe de séjour,**
- **autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire.**

AFFAIRE N° 13 - 20190301	ZAE DU 19^{EME}/20^{EME} KM A LA PLAINE DES CAFRES SUR LA COMMUNE DU TAMPON – LANCEMENT D'UNE ETUDE PRELIMINAIRE
--------------------------	---

Entendu l'exposé du Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil communautaire,

Réuni le vendredi premier mars deux mille dix-neuf, à neuf heures et trente-cinq minutes, à la salle des fêtes du 12^{ème} km, sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade,

Le quorum étant atteint,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **autorise le Président à lancer des études préliminaires sur le projet de ZAE du 19^{ème}/20^{ème} km à la Plaine des Cafres,**

- autorise le Président à faire toutes démarches utiles dans cette affaire notamment, auprès de la Commune du Tampon,
- autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

AFFAIRE N° 14 - 20190301	SUBVENTION A L'ASSOCIATION AUDACE : SOUTIEN AUX CONTRATS PEC D'URGENCE
---------------------------------	---

Entendu l'exposé du Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil communautaire,

Réuni le vendredi premier mars deux mille dix-neuf, à neuf heures et trente-cinq minutes, à la salle des fêtes du 12^{ème} km, sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade,

Le quorum étant atteint,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- approuve la subvention de 46 713 € pour le projet « Coup de Pouce Clé »,
- approuve la subvention de 85 875 € pour le projet « médiateurs environnement »,
- autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

AFFAIRE N° 15 - 20190301	ÉLIMINATION DE DOCUMENTS D'ARCHIVES
---------------------------------	--

Entendu l'exposé du Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil communautaire,

Réuni le vendredi premier mars deux mille dix-neuf, à neuf heures et trente-cinq minutes, à la salle des fêtes du 12^{ème} km, sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade,

Le quorum étant atteint,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve la procédure engagée,**
- **autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire.**

Le Président déclare la séance levée à 10h25.

Le Président

André THIEN AH KOON



En application de l'article R.2121-9 du CGCT, aliéna 3 les délibérations adoptées au Conseil communautaire lors de la séance du 01 mars 2019 à 9h35 sont les suivantes :

- AFF01-20190301 :** Approbation du procès-verbal du Conseil communautaire du 14 décembre 2018
- AFF02-20190301 :** Rapport sur la situation territoriale et interne de la CASUD en matière de Développement Durable
- AFF03-20190301 :** SPL OTI du Sud – Changement du siège social
- AFF04-20190301 :** Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB) 2019
- AFF05-20190301 :** Acquisition de 20 véhicules de transport en commun par le biais de la Centrale d'Achat du Transport Public
- AFF06-20190301 :** Réservoir Farjeaux sur la Commune de L'Entre-Deux - Régularisation foncière
- AFF07-20190301 :** Aménagement de la rue Jean Albany à Saint-Joseph – Convention de maîtrise d'ouvrage unique relative aux travaux d'assainissement des eaux usées
- AFF08-20190301 :** Aménagement de la rue Henry Payet à Saint Joseph – Convention de maîtrise d'ouvrage unique relative aux travaux d'assainissement des eaux usées
- AFF09-20190301 :** Opération de confortement et de sécurisation du barrage du Bras de la Plaine - Convention de partenariat entre le Département de La Réunion et la CASUD
- AFF10-20190301 :** Réhabilitation de la zone d'activité des Trois Mares - Approbation du projet d'investissement et du plan de financement de l'opération au titre des aides de la Région et du FEDER dans le cadre du sous-programme ITI
- AFF11-20190301 :** PLHI - Observations de l'Etat – Approbation définitive du PLHI 2018/2023 - Publication
- AFF12-20190301 :** Taxe de séjour – Précisions de la tarification
- AFF13-20190301 :** ZAE du 19^{ème}/20^{ème} km à la Plaine des Cafres sur la Commune du Tampon – Lancement d'une étude préliminaire
- AFF14-20190301 :** Subvention à l'association Audace : Soutien aux contrats PEC d'urgence
- AFF15-20190301 :** Élimination de documents d'archives